



# MÉMO PRÉPARATION D'UN PANIER REPAS

**P.A.I**  
PROJET D'ACCUEIL  
INDIVIDUALISÉ



Pour les enfants ayant une intolérance ou une allergie alimentaire, une procédure répondant à des critères stricts d'hygiène et de sécurité doit être appliquée. Il est indispensable de respecter les mesures indiquées dans ce fascicule.

# Règlement



**Restauration scolaire,  
accueils périscolaires, accueils de loisirs**

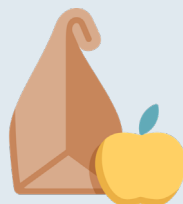
Disponible sur :  
[www.espace-citoyens.net/vaureal/](http://www.espace-citoyens.net/vaureal/)  
ou  
[www.vaureal.fr/au-quotidien/enfance-jeunesse/education](http://www.vaureal.fr/au-quotidien/enfance-jeunesse/education)

Renseignement complémentaire auprès du  
responsable périscolaire de l'école ou par mail :  
[directionfamille@mairie-vaureal.fr](mailto:directionfamille@mairie-vaureal.fr)



Un protocole d'accueil individualisé (PAI) est mis en place pour les enfants qui présentent des allergies alimentaires. Pour ce faire, vous devez prendre contact avec le responsable de l'établissement scolaire et de la Direction de la Famille.

Un panier repas devra obligatoirement être fourni par la famille.



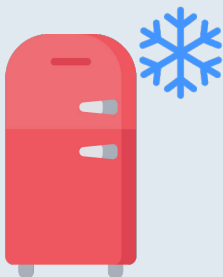


# Protocole de préparation d'un panier repas



1

Préparez le repas la veille. La chaîne du froid doit être respectée dès que vous le cuisinez jusqu'à ce que votre enfant puisse le savourer

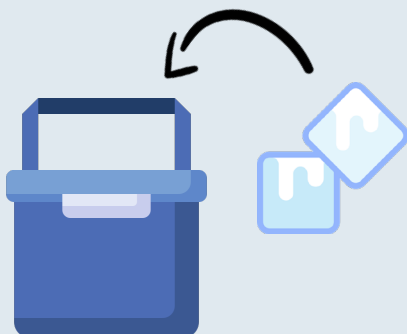


2

Conservez le repas entre 0°C et 4°C

3

Utilisez des boîtes et/ou sacs alimentaires pour conserver le repas à bonne température, identifiés aux nom et prénom de votre enfant



4

Placez le repas dans un sac isotherme avec une source de froid (pain de glace), identifié aux nom et prénom de votre enfant



# Arrivé à l'école



La température du repas de votre enfant sera contrôlée.



La température est inférieure  
ou égale à 6°C



Le repas est stocké au froid  
puis sera réchauffé  
et servi à votre enfant



La température est supérieure à 6°C

Une tolérance  
exceptionnelle peut  
être acceptée jusqu'à  
8°C (en fonction  
du type de denrée  
alimentaire)



Un travail est réalisé  
avec la famille afin  
d'atteindre la bonne  
température (inférieure  
ou égale à 6°C)

Vous êtes en capacité  
de fournir un repas de  
substitution  
(Ex: Plat industriel)



Le repas est stocké au  
froid puis sera  
réchauffé et servi à  
votre enfant

Vous n'êtes pas en  
capacité de fournir un  
repas de substitution



N'étant pas en mesure  
de pouvoir répondre  
aux besoins de votre  
enfant, il ne pourra  
pas être pris en charge  
sur le temps de  
restauration scolaire